



Pensez au prélèvement automatique

Simplifiez-vous la vie

Depuis le 1^{er} janvier 2026, l'OPAC de l'Oise n'accepte plus les règlements par chèque. Les délais de traitement du chèque sont devenus trop longs, sans compter les risques d'erreurs. De plus vous n'étiez plus que 6 % des locataires à l'utiliser. Optez pour le prélèvement automatique, simple et gratuit, vous ne risquez pas d'oublier une échéance. Vous



pouvez aussi payer par téléphone par carte bancaire, sur l'application ou le site Internet : opacoise.fr

Une question ? Contactez notre Centre de relation client Cloé au 03 44 79 50 50 ou par mail : contact@opacoise.fr



Entretien de vos équipements

Ce qui a changé depuis le 1^{er} janvier 2026

L'entretien de vos équipements de chauffage et d'eau chaude sanitaire individuel, tels que votre chaudière, votre chauffe-bain, votre pompe à chaleur, ainsi que la robinetterie et la ventilation du logement (VMC notamment), est,

comme vous la savez, compris dans vos charges. Pour assurer cet entretien, l'OPAC de l'Oise a renouvelé, pour 7 ans, ses marchés multi-équipements. Voici ce qui a changé depuis le 1^{er} janvier 2026 :

- une seule société intervenante pour tous vos équipements : Proxiserve ;
- un numéro unique à contacter en cas de panne : 03 44 30 83 05 ;
- une visite d'entretien annuelle pour tous vos équipements ;
- un contrôle des équipements de sécurité dans votre logement : vérification de la présence des détecteurs de fumée qui sont à votre charge, installation de détecteurs de monoxyde de carbone si cela est nécessaire, ... ;
- la mise en place d'un outil de suivi des interventions des entreprises à votre domicile.



Pour nous rejoindre

Un seul numéro : 03 44 79 50 50

03 44 79 50 50 : retenez cet unique numéro pour contacter l'OPAC de l'Oise ! L'ancienne ligne téléphonique de votre agence, qui était active avant la mise en place de notre Centre de relation client (Cloé) en 2024, est hors-service. Jusqu'alors, quand vous composiez cet ancien numéro, vous étiez automatiquement dirigé vers Cloé.



Concours de dessins

L'ensemble des participants récompensés



Le 26 janvier, la cinquième des six remises de prix de notre concours de dessins "Hiver créatif" s'est déroulée dans les locaux de l'agence. En présence de représentants de l'OPAC de l'Oise, d'élus et de représentants des locataires, tous les artistes ont été récompensés avec des cartes cadeaux et goodies. Avec l'OPAC de l'Oise, il n'y a jamais de perdants ! Si vous faites partie des 41 participants relevant de l'agence de Pont-Sainte-Maxence mais que vous n'avez pas pu vous déplacer, rassurez-vous : nous vous ferons parvenir vos lots par votre gardien ou par courrier Encore bravo à tous !



Jugement

Résiliation du bail

Un couple de locataires beauvaisiens va devoir quitter le logement qu'il louait depuis 2018. Le tribunal judiciaire de Beauvais a prononcé le 26 janvier 2026 la résiliation de leur bail car ils ne jouissaient pas paisiblement des lieux. En attestent les recommandés adressés par l'OPAC de l'Oise ainsi que des plaintes qui ont dénoncé un comportement violent, des dégradations et des infractions telles que de fumer dans l'ascenseur et la cage d'escalier.



Mise en location

Fosses : mise en location de 21 appartements

Le 16 décembre, au cours d'une journée d'accueil, les premières familles qui ont emménagé dans des appartements neufs construits rue de la Mairie, à Fosses, ont reçu les clefs de leur logement. Il s'agit de 21 appartements, 7 T2 et 14 T3, qui ont été achetés en Vente en état futur d'achèvement par l'OPAC de l'Oise auprès de B&G promoteur-construteur. Cette opération a pu se concrétiser grâce au soutien de l'État via l'Agence nationale de rénovation urbaine et à la Caisse des dépôts et l'apport de fonds propres de l'OPAC de l'Oise.



Actions gardiens

Toujours mobilisés pour améliorer votre cadre de vie !



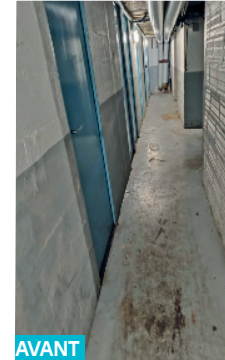
Première pierre

Pont-Sainte-Maxence : nouvelle gendarmerie

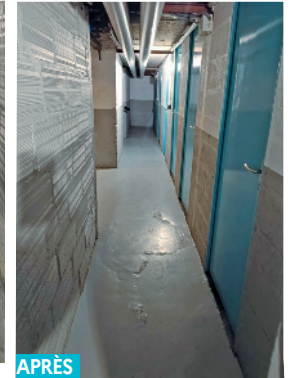
Le 27 janvier, les partenaires du projet ont posé la première pierre de la nouvelle caserne rue Charles Frigaux, en présence du Directeur général de la gendarmerie nationale, le Général d'armée Hubert Bonneau. Elle comprendra des bureaux et des locaux techniques ainsi que 23 logements



neufs. Les travaux seront menés sous la forme d'une opération "tiroir" pour permettre une continuité de service. Coup d'envoi : 4^e trimestre 2026 pour une durée prévisionnelle de 20 mois. L'actuelle caserne sera démolie ensuite pour laisser place à 22 logements locatifs.



AVANT



APRÈS

En décembre dernier, Sylvain Drujon et Sébastien Paoletti ont décapé les couloirs des caves du bâtiment Authonne, au parc Saultemont, à Pont Sainte-Maxence.



Sondes chauffage

Où en est-on ?

Comme vous le savez, depuis l'automne dernier, la société Kocliko installe des sondes dans certains logements des immeubles équipés d'une chaufferie collective. Objectif : maîtriser mieux les charges grâce à la solution technique innovante de Kocliko. Les sondes seront actives à partir du 1^{er} avril 2026. Vous recevrez un mail pour activer votre compte Kocliko dès que l'ensemble des sondes aura été posé. Attention, elles ne serviront au calcul des charges que sur la prochaine période de chauffe, entre l'automne 2026 et le printemps 2027. En attendant, pour un fonctionnement optimal, il est important de ne pas les manipuler et de ne pas les peindre. Si votre logement doit être équipé d'une sonde et que ce n'est pas encore fait, merci de contacter le numéro suivant : 03 55 50 72 83.



Infos travaux

Renseignements : 03 44 79 50 50



Crépy-en-Valois

Remplacement de 2 ascenseurs

Depuis janvier dernier et pour 5 mois, la société Otis intervient 1 place Gabriel Fauré, à Crépy-en-Valois. Au programme : le remplacement complet des 2 ascenseurs. Mais que les 38 familles résidant dans l'immeuble se rassurent : l'un de deux appareils sera toujours fonctionnel le temps du chantier. D'un montant de 236 400 €, ces travaux sont intégralement financés par l'OPAC de l'Oise.

